

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 février 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2453)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 929

**AMENDEMENT**

présenté par

Mme Blin, M. Le Fur, Mme Corneloup, M. Breton, M. Brigand, M. Ray, M. Hetzel, Mme Bazin-Malgras et M. Bazin

-----

**ARTICLE 6**

À la première phrase de l'alinéa 14, substituer au mot :

« deux »

le mot :

« quatorze ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objectif est de s'assurer du mieux possible qu'il ne s'agit pas simplement d'une période de découragement ou de désespoir et donc d'une volonté réellement « libre ».